



## Maîtrise

**C'est à l'école de la construction de Tolochenaz qu'a eu lieu, le 25 septembre, la Cérémonie de remise des diplômes 2015.**

Depuis toujours, les carreleurs, plus que de simples acteurs dans le monde de la construction, combinent à la fois rigueur, imagination, précision et création, dans le but de combler les attentes de chaque client. Forts de leur formation, ils parviennent à donner forme à des rêves que l'on a couchés sur des plans. Trop souvent, on ignore pourtant que la formation de carreleur, outre ce précieux savoir-faire, offre toute une palette de possibilités. Contrairement aux idées reçues, l'apprentissage de l'art du carrelage ne se limite pas au Certificat fédéral de capacité. Et pour cause, celui-ci, loin de n'être qu'un achèvement, ouvre également la voie menant aux études supérieures. Au-delà du CFC en carrelage, il n'existe pas moins de cinq niveaux de perfectionnement ! Pour le jeune carreleur, de nombreuses portes s'ouvrent, de la Maturité professionnelle au Perfectionnement, en passant par la Formation continue, le Brevet professionnel et la Maîtrise fédérale.

Depuis maintenant près de 40 ans, les carreleurs se voient offrir l'opportunité d'exercer leur profession, tout en enrichissant leurs connaissances et en poursuivant leurs études, en emploi, jusqu'à l'obtention du titre de Maître. C'est à l'école de la construction de Tolochenaz, dans le canton de Vaud, que les étudiants romands suivent, deux années et demie durant, les cours préparatoires à l'examen supérieur de carreleur, ultime épreuve avant l'obtention de la Maîtrise. Au terme de cette formation, les apprentis d'hier et désormais Maîtres-carreleurs sont devenus les entrepreneurs de demain. A leur tour, ils reprennent alors le flambeau. Ainsi, ils créent de nouveaux emplois et forment la prochaine génération d'apprentis, tout en préservant la profession. Ils enrichissent leur métier, veillant à en faire perdurer la tradition. Bien plus que de simples diplômés, les Maîtres-carreleurs sont le cœur de leur métier; bien plus que des professionnels, ils en sont la vie. C'est pour toutes ces raisons et bien d'autres encore que la Maîtrise fédérale joue un rôle

crucial pour toute la profession. Ceci, les carreleurs valaisans semblent l'avoir très bien compris. Pour ces derniers, l'épreuve de la Maîtrise est, pour ainsi dire, devenue coutumière et notre canton abrite désormais 44 Maîtres-carreleurs !

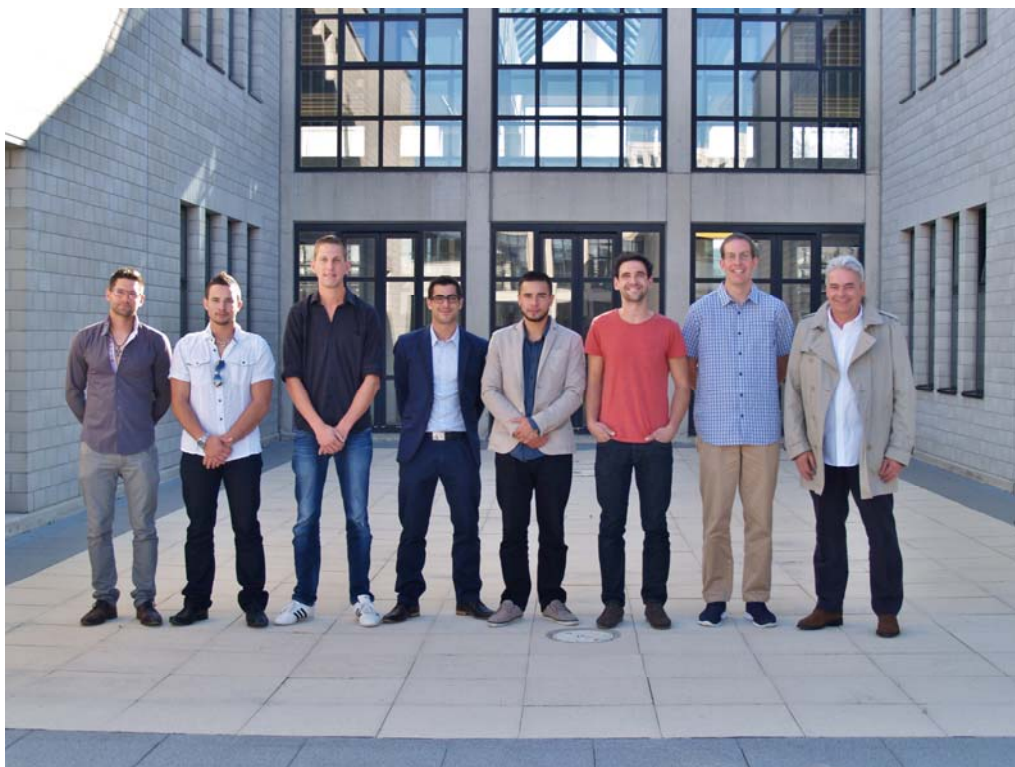


C'est en 1979 que furent diplômés les premiers maîtres romands. Aujourd'hui, 36 années plus tard, voici venu le temps de féliciter la promotion 2015 et ses 9 tout nouveaux maîtres-carreleurs suisses romands. Parmi ces derniers, les sept valaisans se distinguent par leur performance exceptionnelle qu'il faut tout particulièrement saluer ! En effet, si sept candidats valaisans se sont présentés aux examens à Tolochenaz, au printemps dernier, ce sont également 7 diplômés que nous retrouvons cet automne et que nous avons le grand plaisir de féliciter chaleureusement ! A l'heure où, sans cesse, l'on se complait à remettre en question toute l'éducation, ce taux de réussite parfait est un témoin bienvenu de la motivation de ces jeunes carreleurs et de la qualité de la formation valaisanne. Et, puisque l'actualité de chaque jour amène son lot de mauvaises nouvelles, osons, une fois n'est pas coutume, nous attarder encore un peu sur le succès de ces nouveaux Maîtres-carreleurs dont le canton doit être fier !

Mélissa Huber ■



Le 12 novembre dernier s'est tenue à Sierre l'Assemblée générale de l'Association valaisanne des entreprises de carrelage, l'occasion pour cette dernière d'adresser un tout grand bravo aux maîtres carreleurs valaisans fraîchement diplômés. Ainsi, c'est en présence de ses invités d'honneur que l'Association a eu le plaisir de faire aux jeunes Maîtres un don de mille francs afin de les soutenir comme il se doit à l'occasion de ce nouveau départ dans leur vie.



#### **Les 7 maîtrisés valaisans.**

De g. à droite :

Bitschnau Ludovic, Haute-Nendaz, Cardinaux Jérôme, Champéry, Millius Joël, Icogne, Zuber David, Sierre, Rossier Johan, le Châble, Carron Jean-Christophe, Fully, Revey Jean-Pierre, Ayer et Christian Frehner (président de l'AVEC).